

CS TER

Technicien en Energies Renouvelables option A : énergie électrique

Le titulaire de ce Certificat de Spécialisation est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les énergies renouvelables principalement concernées sont : le solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, le transfert d'énergie...

Le titulaire de ce diplôme intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements et/ou d'installations. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'identifier les besoins des clients, de vérifier les faisabilités d'installations pré-dimensionnées par des bureaux d'étude, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et d'assurer l'interface avec les autres corps d'état. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et corrective des installations.

Le diplômé est susceptible d'être employé par des entreprises du domaine du génie électrique, climatique... Il occupe des postes d'installateur, de monteur, de climaticien, de chauffagiste, d'électricien, d'énergéticien. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.

Accès à la formation

- Avec un bac pro MELEC « métiers de l'électricité et de ses environnements connectés »
- Avec un brevet professionnel « électricien ».

Compétences

- ❖ Identifier les besoins des clients
- ❖ Assurer l'interface avec les autres corps d'état
- ❖ Installer des équipements
- ❖ Raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages
- ❖ Mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients
- ❖ Assurer la maintenance préventive et corrective des installations

Contenu de la formation

- Contexte administratif et juridique de la construction
- Construction et communication technique
- Confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique)
- Approche scientifique et technique des ouvrages ou installations
- Efficacité énergétique
- Phénomènes physiques
- Détermination d'une installation et technologie des installations
- Ventilation mécanique
- Géothermie
- Pompe à chaleur
- Photovoltaïque
- Solaire thermique
- Petit éolien